

Projet pédagogique

Branche éclée

Camp Juillet 2022, Bécours

Groupe de Montreuil/Morsang

Capacité : 491 personnes

Sanitaires : En dur

Matériel disponible :

Cuisine agréée. Cuisine camping. Tentes, kit cuisine, gaz, croûtes et perches, outils, chambre froide partagée.

Activités possibles :

Chantier pierre sèche ou environnement, Animation écocitoyenneté, Sport de pleine nature, Faune et flore, Patrimoine

Présentation du séjour

Les groupes de Morsang et Montreuil organisent pour le mois de Juillet un camp, qui aura lieu du 15 au 31 Juillet. Ce camp est à destination de la branche éclée, c'est-à-dire des jeunes de 11 à 16 ans faisant partie des groupes. Le lieu du camp est un terrain appartenant aux EEDF, situé à Bécours dans l'Aveyron (12).

Ce projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif des EEDF. Ce projet éducatif est basé sur cinq valeurs : la laïcité, la démocratie, la co-éducation, la solidarité et l'éco-citoyenneté. En plus de ces valeurs, l'association se repose sur la méthode scout comme base pédagogique.

Ce camp est construit sur la base d'un jumelage entre nos groupes. Cela signifie que les jeunes vivront le camp ensemble, dans les mêmes unités, avec la même intendance et une seule équipe d'animation pour les accompagner dans la vie du séjour, composée de responsables de nos deux groupes.

De plus, c'est l'occasion pour Morsang, qui se relance cette année, de partager avec une autre structure l'organisation d'un camp qui serait très lourde à supporter pour le groupe seul.

L'équipe d'animation

A ce jour, l'équipe de notre unité est composée de :

DIRECTION :

- AULAGNER Jeanne (BAFD, PSC1)

RESPONSABLE D'UNITE :

- ROUSSET Olympe, (BAFA, RUSF)

RESPONSABLES D'ANIMATION :

- DEVAUD Louis, (BAFA)
- PASTANELLA Carla (BAFA)
- GERMOND Alexis (Partie théorique BAFA, PSC1)

Rôles et missions

Chacun des animateurs.rices a une mission spécifique relative à l'organisation du camp. Les différentes missions sont :

- Rôle de la directrice : le diplôme du Responsable d'Unité du Scoutisme Français est un stade intermédiaire entre l'animation et la direction. L'équipe est composée de deux personnes titulaires de ce diplôme et qui souhaitent progresser vers le BAFD. Le rôle de la directrice lors de ce camp sera donc d'accompagner les deux RUSF sur les différentes missions de direction afin de les faire monter en compétence, notamment sur la gestion administrative de l'accueil. La direction prend en charge la formation de l'équipe (suivi des stagiaires BAFA, accompagnement des RUSF et de l'équipe d'intendance), la coordination des deux branches, et la gestion financière de l'accueil.
- Pour les RU : communication avec l'autre unité, l'intendance et la directrice. Gestion d'équipe de l'unité et communication avec l'extérieur. Gestion administrative et suivi comptabilité, en lien avec la direction.
- Le suivi sanitaire : s'assurer que les traitements sont pris, gérer la trousse de secours, les soins et leur traçabilité.
- L'hygiène : accompagner les jeunes et s'assurer des bonnes conditions d'hygiène pendant le camp, particulièrement pour les plus jeunes, accompagner dans la gestion des douches, des vêtements...
- Le suivi pédagogique dans la mise en place des activités : s'assurer que les animations proposées sont bien dans le cadre des objectifs pédagogiques définis, évaluer les différentes animations à travers les critères définis.
- La gestion du matériel : accompagner les jeunes dans leur utilisation, rangement, du matériel, s'assurer que le matériel mis à disposition pour les activités est en quantité et qualité suffisante, transmettre l'information lorsque besoin d'achats spécifiques.

Le rôle de chaque membre de l'équipe est d'assurer la sécurité physique, morale et affective de chacun et chacune des jeunes participant au séjour, en premier lieu, mais aussi de définir et mettre en place des objectifs pédagogiques clairs et en accord avec le projet éducatif de l'association. Cette équipe est entièrement composée de bénévoles.

Modalités de repos

Le camp ayant une durée de 16 jours, les animateur.rices auront chacun.e une journée et demie de repos, voire plus si les conditions le permettent. De plus, afin de permettre à chacun.e un rythme de sommeil sain, des réveils échelonnés seront mis en place. Les réunions de bilan de la journée et de préparation du lendemain ont lieu après le coucher des jeunes avec pour objectif de ne pas les faire durer plus d'une heure afin de garantir un temps de sommeil assez important pour chacun.e.

Enfin, dans la mesure du possible, chaque animateur.rice disposera d'une heure de pause par jour.

Les objectifs pédagogiques

Ces objectifs pédagogiques ont été établis par l'équipe, en se basant sur l'observation des jeunes, qui sont accueillis.es tout au long de l'année.

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens mis en place	Critères d'évaluation
Favoriser le développement de l'autonomie	Permettre aux jeunes de s'investir dans la vie quotidienne et favoriser la prise d'initiative	Les tâches sont expliquées clairement, un responsable est identifié pour chacune des tâches. Un système de roulement des services est instauré. Certains temps de vie quotidienne (lessive, repas) prévus et organisés pour fonctionner sans adulte	Les adultes n'ont pas besoin de vérifier constamment que les services sont réalisés. Les temps pour les services sont respectés
	Rendre les jeunes acteurs de la construction du camp	Des temps de conseil sont mis en place pour donner la parole aux jeunes. Du matériel est mis à disposition pour permettre aux jeunes de décorer leurs espaces et d'organiser le roulement des services. Les grilles d'activités et de menus sont remplies à l'avance mais sont modifiables selon les retours de participant.e.s	Les jeunes ont participé à l'élaboration des activités et des menus. Ils.elles participent aux conseils, s'expriment et s'écoutent sans nécessiter l'intervention systématique d'un adulte.
Encourager les comportements de citoyens actifs au sein d'une collectivité	Aider à la compréhension puis à la transmission des valeurs EEDF, notamment la démocratie.	Mettre en place des temps de réflexion et de débat sur la question démocratique et décisionnelle, assurer le bon déroulement des conseils ainsi qu'un temps de promesse éclée.	Les jeunes participent aux temps démocratiques. Les jeunes s'entraident pour les services. Ils.elles sont capables d'expliquer quelles valeurs ils.elles défendent et pourquoi. Ils/elles sont capables de débattre en respectant la parole d'autrui et son opinion.

	Mettre en place des moyens de règlement du conflit dont les jeunes se saisissent seul.es	Des règles de vie sont créées avec les jeunes et exposées à la vue de tous.tes; à la demande des jeunes, des conseils spécifiques à la résolution de conflits sont mis en place par les animateurs.	Les jeunes n'essaient pas de mettre quelqu'un à l'écart. Si conflit, il est identifié et résolu, par les jeunes ou les adultes si besoin.
--	--	---	---

La gestion de la vie quotidienne

La journée type d'un.e éclé.e

22h30: fin veillée maxi début coucher

23h00: extinction des feux

Journée type

Heure	Enfants	Respons	Remarques
7h - 7h30	Dodo, Silence dans les tentes		Pas de lever avant 7h30, pas de bruit avant 8h, mise en place d'une zone ludo pour les levés
7h30 - 9h	Début du lever et du petit déjeuner commun	Premiers levés autorisés dans le calme, ils vont chercher les caquettes de petit déjeuner à l'intendance, 1 responsables levés pour faire chauffer le lait, derniers levés à 8h45	
9h - 9h45	Fin du petit déjeuner, début de la vaisselle perso/commune, lavage de dents	Les jeunes auront préparé des bassines pour la vaisselle	
9h45 - 10h30	PAM	Tous les responsables sont levés.	Si tous les respons ne sont pas nécessaires pour animer les activités, ceux restant s'occupent de prépa activité ou autres tâches.
10h - 11h30	Activité du matin		
11h30 - 12h30	Préparation cuisine, par équipage.	1 responsable référent par équipage, il.elle aide sur ce que les jeunes ne savent pas faire sinon ceux-ci sont autonomes.	Chaque équipage dispose d'une recette à suivre
12h30 - 14h15	Déjeuner, vaisselle, lavage de dents	Les respons référents mangent avec leur équipage.	

14h15-16h30	Activité de l'après-midi	Les responsables sont présents selon les besoins	Si tous les responsables ne sont pas nécessaires pour animer les activités, ceux restant s'occupent de préparation activité ou autres tâches. Cette tranche horaire est la plus probable de se voir modifiée notamment si nous affrontons de trop hautes températures.
16h30 - 17h	Goûter commun + conseil	Les responsables sont tous présents	Le conseil est mené par l'un des coordinateurs d'équipage
17H – 19h	Douche, temps libre, préparation des feux	Un responsable est placé à côté des douches afin de vérifier que les éclé.es ne prennent pas trop d'eau chaude	Les chargés de cuisine le soir iront se doucher en premier.
17h45h - 19h	Prépa Cuisine	1 responsable référent par équipage, il.elle aide sur ce que les jeunes ne savent pas faire sinon ceux-ci sont autonomes.	Chaque équipage dispose d'une recette à suivre
19h - 20h00	Dîner et vaisselle	Les responsables référents mangent avec leur équipage.	

20h00 - 20h30	Lavage de dents, préparation à la veillée	1 respons surveille la toilette et s'assure que la vaisselle est finie et rangée	
20h45 – 22h15	Veillée	Les responsables sont présents selon les besoins	Si tous les respons ne sont pas nécessaires pour animer les activités, ceux restant s'occupent de prépa activité ou autres tâches.
22h30 - 23h	Coucher des lutins Coucher des louveteaux	Les responsables accompagnent les éclés au coucher.	
23h	Extinction des feux, tout le monde dort	1 respons assure le calme dans les tentes	
22h30	Réunion de fin de journée	Tous les responsables sont présents	

Cette journée type permet de respecter un sommeil de 9h au minimum, recommandé par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports pour les adolescents.

L'hygiène

Le terrain est équipé de plusieurs blocs sanitaires composés de WC et douches. Le BS sera partagé avec la branche des louvetins et des autres utilisateurs du terrain. Des horaires d'utilisation seront fixés, afin que chaque unité ait du temps pour utiliser ce BS.

Les douches seront obligatoires tous les deux jours, mais les jeunes auront la possibilité de se laver tous les jours s'ils.elles le souhaitent. Le BS sera nettoyé tous les jours, en roulement entre les différentes unités.

Concernant la lessive, afin d'aider les jeunes à être plus autonomes, lors d'une journée dédiée, sera installé dans notre camp, un espace dédié à la lessive, utilisable en autonomie. Un.e animateur.rice identifié.e sera chargé.e de vérifier que les jeunes aient suffisamment de vêtements propres pour la durée du camp, et que la lessive soit faite de manière hygiénique.

La cuisine

Les jeunes feront à manger eux-mêmes, en utilisant des réchauds à gaz ou des feux de camp. Ils.elles iront chercher les ingrédients nécessaires à l'intendance, ainsi qu'une recette avec toutes les explications nécessaires. Par mesure de sécurité, un.e animateur.rice référent.e se chargera de surveiller et d'accompagner les jeunes pour la cuisine. Le midi et le soir, les jeunes mangeront par équipage. Le petit-déjeuner et le goûter seront collectifs. Pour pouvoir manger ou faire la cuisine, il est obligatoire de se laver et de se

désinfecter les mains. Du savon et du gel hydroalcoolique seront mis à disposition en permanence pendant le séjour.

Les équipages et les conseils

L'un des éléments de la méthode scout est la vie en petites équipes. Ces petits groupes, dans la branche éclée, sont appelés des équipages. Les services, la cuisine, les repas, et les conseils se feront en équipage. Un.e animateur.ice sera référent.e de chaque équipage pour la durée du camp. De plus, chaque jeune au sein des équipages aura un rôle défini.

Les rôles sont les suivants :

- Coordinateur.ice d'équipage, ou CE : la.e CE a pour mission de mener les temps de conseil, de gérer les conflits, et de faire le lien entre l'équipe d'animation et son équipage, notamment lors des bilans qui auront lieu après les conseils.
- Secrétaire / CE adjoint : la.e secrétaire a pour rôle d'écrire le compte rendu des conseils, et d'aider la.e CE dans son rôle.
- L'intendant.e : est responsable de la cuisine (propreté du lieu, quantité suffisantes...)
- La.e responsable matériel : doit s'assurer que la malle d'équipage et son contenu sont en bon état et que rien ne manque
- La.e secouriste : s'occupe de tenir le cahier d'infirmerie de l'équipage et de transmettre au CE ou aux animateur.ices les gros problèmes.
- Le.a cartographe: se charge de mener l'équipage à bon port lors des excursions à l'extérieur du camp et pendant l'explo.
- Le.a trésorier.e : sera en charge des finances de l'équipage durant l'exploration

Les jeunes choisiront eux-mêmes leur rôle dans l'équipage. Ces rôles précis et responsabilités ont été définis avec eux, en amont du camp.

Les CE seront responsables des conseils d'équipage, avec l'animateur.ice référent en soutien si besoin. Les temps de conseils, qui auront lieu tous les jours, servent à réguler les problèmes dans l'équipage et en dehors, à faire des propositions d'activités, et à s'exprimer en général sur le contenu du camp.

Les temps pour soi et les temps calmes

Chaque jour, des périodes de temps pour soi sont prévues. Après le repas du midi, ce temps pour soi est obligatoirement un temps calme : les règles de ce temps calme seront fixées avec les jeunes au début du camp.

Le temps pour soi représente pour les jeunes l'opportunité de faire ce dont ils ont envie, dans le respect des règles de vie. Du matériel sera mis à leur disposition (ludothèque, papier, fils de coton, feutres et stylo, etc...).

Ces temps représentent aussi l'opportunité d'écrire des lettres, et de lire le courrier reçu.

Concernant le courrier, si certains.es jeunes reçoivent des colis, les colis seront interceptés par la direction et rendus à la fin du camp, afin d'éviter un trafic de sucre.

Le couchage

Le couchage dans les tentes sera non-mixte, mais la mixité sera autorisée si les jeunes en font la demande. En effet, l'équipe d'animation est convaincue que permettre un couchage mixte en collectivité est une pratique plus inclusive que la non mixité. Nous considérons que la non mixité contrainte est une pratique hétéronormée et ne laisse pas ou peu la place à toute personne non binaire, transgenre ou non-hétérosexuelle. Nous considérons qu'à partir du moment où les jeunes sont à l'aise avec cette mixité, nous n'avons pas à décider pour

eux de comment ils.elles organisent leur couchage. Nous portons dans ce sens une attention particulière à la sensibilisation au consentement, au respect de l'intimité et à une sexualité saine, sécurisée et sécurisante.

De plus, un des éléments de la méthode scout est la vie en petite équipe, et cela sous-entend aussi la nuit. En accord avec la co-éducation défendue dans le projet éducatif, nous prenons donc la décision de laisser les jeunes être autonomes sur l'organisation de leur couchage et donc d'accepter, si c'est leur décision, un couchage mixte, en accord aussi avec l'article R.227-6 du CASF : "Les accueils avec hébergement mentionnés à l'article R.227-1 doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés (...)", qui donne une obligation de moyens et non de résultat.

La communication extérieure

Afin d'assurer un lien entre les jeunes et leur famille, le groupe de Montreuil se sert d'un blog, dont l'adresse est communiquée aux parents mais qui n'est pas trouvable autrement. Le blog permet une écriture d'articles réguliers, qui donnent des nouvelles aux familles, avec des photos. Les familles peuvent aussi réagir à ces articles, via les commentaires. Les articles sont écrits par les jeunes eux-mêmes, avec l'intervention des animateur.rices quand nécessaire.

En plus de ce blog, un numéro d'urgences (le téléphone portable de la directrice) est fourni aux parents en amont du camp. C'est sur ce numéro que les parents pourront appeler leur enfant en cas d'événements importants uniquement (pas d'appels "classiques", les lettres sont là pour ça!)

Les règles de vie et les non-négociables

A l'exception de certaines règles non négociables, les règles de vie sont définies par les jeunes, au début du camp. Ces règles seront modifiées, modulées et régulées au fur et à mesure du camp suivant les besoins et les nécessités.

Les règles non négociables sont fixées par l'équipe d'animation.

Le respect de la loi

Concernant l'usage de drogues ou d'alcool par les jeunes pendant le séjour, il est strictement interdit et vaudra une exclusion définitive en cas de non-respect.

Concernant le tabac, l'équipe d'animation se permet d'être un peu plus tolérante : si un.e jeune est dans une situation de réelle dépendance, il.elle pourra confier ses cigarettes aux animateur.rices, et aura des créneaux durant lesquels il.elle pourra fumer, seul mais sous la surveillance d'un.e adulte et hors de la vue du reste du groupe. La.e jeunes auront un nombre de cigarettes maximum par jour. Si il/elle fume en dehors des horaires et du lieu prévu à cet effet et volontairement placé en dehors de tout contact social, une exclusion définitive sera également décidée.

Pour les adultes, la consommation de drogues illicites est interdite, en accord avec la loi.

Pour le tabac, les animateur.rices fumeur.euses auront un coin dédié à cet effet, suffisamment éloigné du groupe pour éviter le tabagisme passif. En aucun cas ce coin n'est un lieu de passage pour les enfants.

Pour l'alcool, les adultes pourront en consommer uniquement après le couchage des jeunes, et avec modération. Un roulement sera mis en place de façon à ce qu'il y ait tous les soirs

un.e animateur.rice sobre. Nous définissons la modération par la capacité de l'animateur à assurer de manière normale ses responsabilités pendant la nuit et le lendemain.

Les sanctions

Pour les adultes comme pour les enfants, la réaction de l'équipe vis à vis du non-respect des règles de vie se fera en échelonnage au fur et à mesure des récidives :

1. Rappel des règles de vie
2. Avertissement
3. Discussion Respons-Personne concernée puis application d'une sanction pertinente
4. Discussion Directeur-Parents-Personne concernée puis application d'une sanction pertinente
5. Retour à la maison

Pour ce qui est du non-respect de la législation, la réaction de l'équipe sera évidemment plus forte, elle ira directement à la discussion Directeur-Parents-Concerné.e.s puis au retour à la maison.

Précisons que selon la gravité de l'infraction, certaines étapes peuvent sauter, et la sanction choisie peut très bien être le retour à la maison anticipé.

Les téléphones portables

L'utilisation des téléphones portables est interdite pour les jeunes pendant la durée du camp. Cependant, les jeunes pourront avoir un téléphone portable pour les trajets aller et retour. Ces téléphones seront confiés aux animateur.rices pendant le camp, qui les garderont dans le bureau de la directrice, dans un coffre fermé à clé.

Les jeunes n'ayant pas accès à l'électricité pendant le camp, ils ne pourront pas non plus recharger leurs appareils électroniques s'ils en ont. Tout appareil électronique ne sera rechargé qu'une seule fois pendant le camp, pour le voyage retour.

Il existe cependant des exceptions :

-pendant l'explo, tous les jeunes auront leur portable à disposition, pour pouvoir nous appeler nous où les secours en cas d'accident. Entièrement autonomes pendant l'explo, les jeunes sont les seuls responsables de leur appareil pendant la durée de celle-ci.

-En cas de demande expresse des parents et pour un sujet important, il sera bien-sûr permis aux enfants d'appeler leurs parents pour une durée raisonnable via le numéro de la directrice.

L'argent de poche

L'argent de poche sera fourni par les groupes et sera prévu dans le budget du camp.

Chaque jeune disposera de 10€ pour la durée du séjour. Il est interdit de ramener son propre argent de poche. Si tel est le cas, les enfants en sont les seuls responsables et l'argent sera confisqué puis rendu à la fin du camp si nous constatons la fraude.